

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

37300 Joué-lès-Tours

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

EI sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

EI sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

EI sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

EI sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

EI sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

EI sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

EI sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

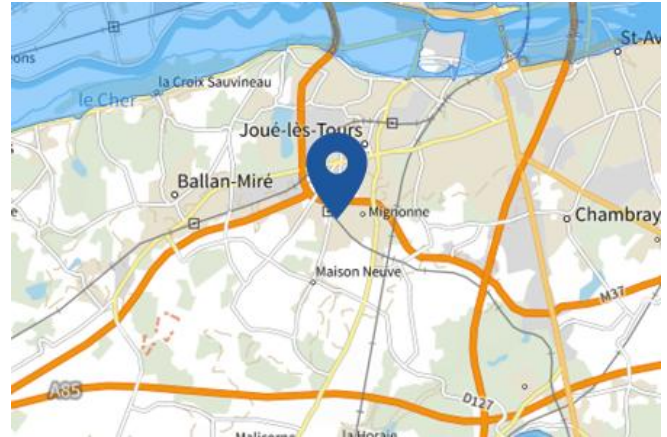
EI sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Joué-les-tours

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRI - Val de Tours - Val de Luynes (révision)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI - Val de Tours - Val de Luynes (révision) a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 25/01/2012

Date d'approbation : 18/07/2016

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : Tours

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 45DREAL20130002



AZI : Vallée de la Loire

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Joué-les-tours



PAPI : PAPI Tours

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 37DREAL20190001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM37

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

7 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

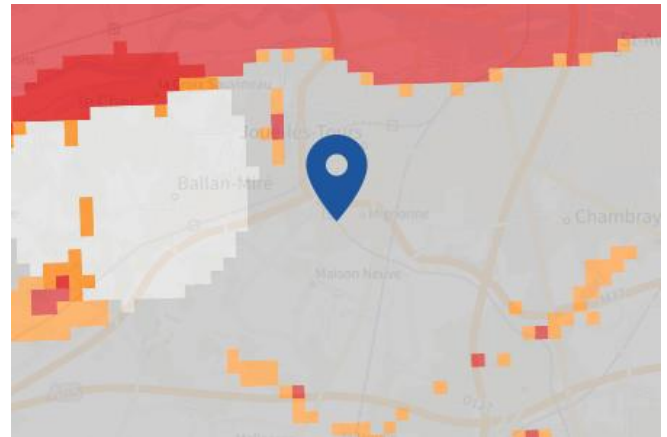
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1630434A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/06/2016	07/12/2016
INTE0100760A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/05/2001	18/01/2002
INTE0100523A	Inondations Remontée Nappe	16/03/2001	27/10/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9200533A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/06/1992	16/01/1993
INTX9210273A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/08/1991	15/08/1992
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/07/1983	08/10/1983

Risque de remontées de nappe sur Joue-les-tours

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE



PAPI : PAPI Tours

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 37DREAL20190001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

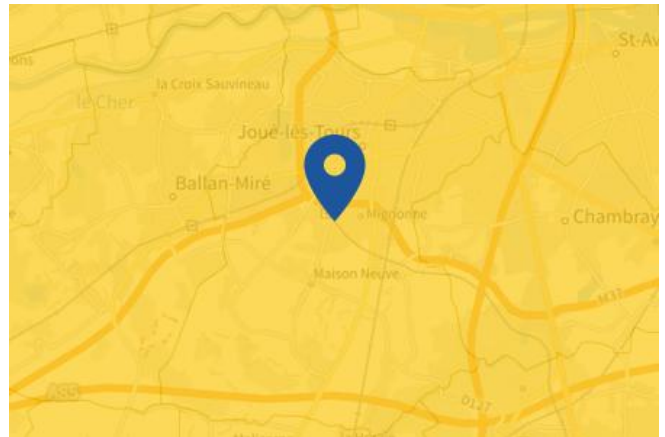
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Joué-les-tours

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM37**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Joué-les-tours

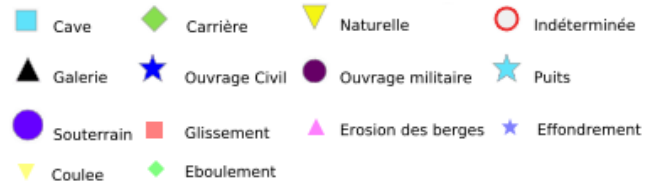
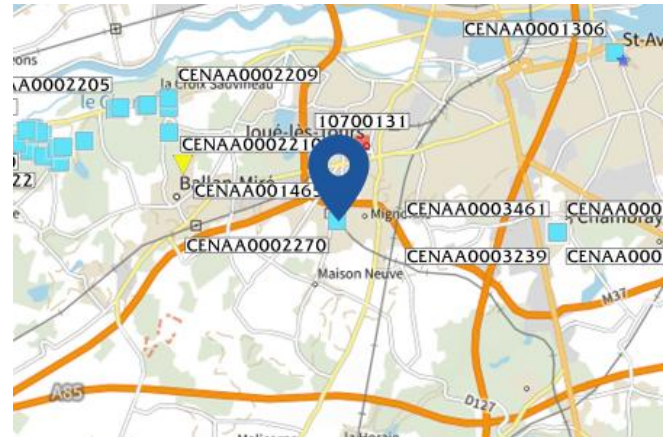
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

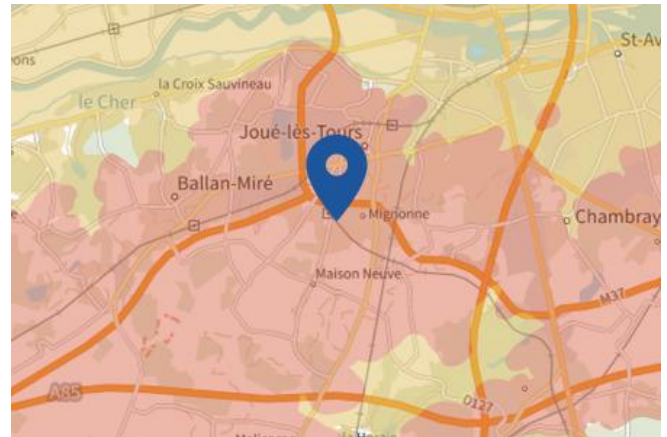
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Joué-les-tours

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

12 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

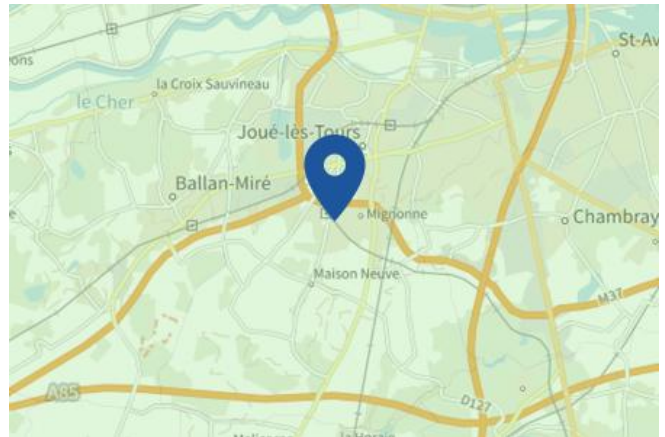
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2313528A	Sécheresse	01/07/2022	08/09/2023
INTE2023940A	Sécheresse	01/07/2019	25/10/2020
INTE1228647A	Sécheresse	01/04/2011	17/07/2012
IOCE0804637A	Sécheresse	01/07/2005	22/02/2008
INTE9900124A	Sécheresse	01/11/1997	03/04/1999
INTE9800231A	Sécheresse	01/09/1996	01/07/1998
INTE9700056A	Sécheresse	01/01/1996	23/02/1997
INTE9600421A	Sécheresse	01/05/1993	17/10/1996
INTE9400220A	Sécheresse	01/01/1992	10/06/1994
INTE9300001A	Sécheresse	01/12/1990	07/02/1993
INTE9100354A	Sécheresse	01/03/1990	30/08/1991
MDIE900017A	Sécheresse	01/06/1989	15/12/1990

Risque de retrait gonflement des argiles sur Joué-les-tours

Risque radon sur Joue-les-tours

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Joué-les-tours

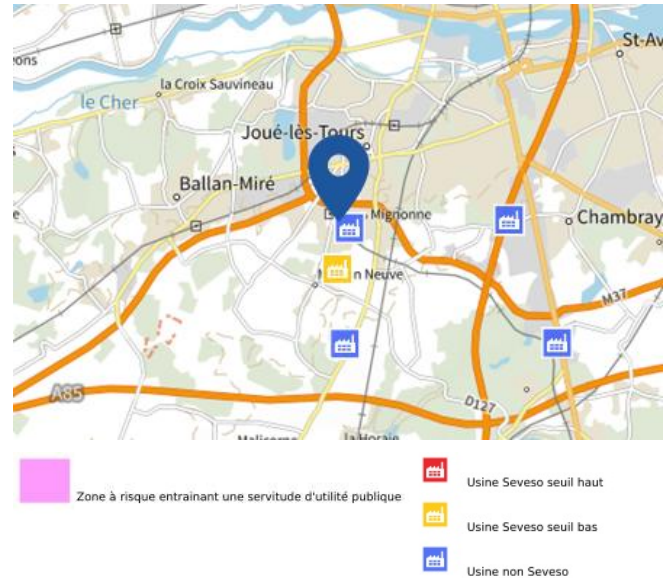
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	Seveso seuil bas

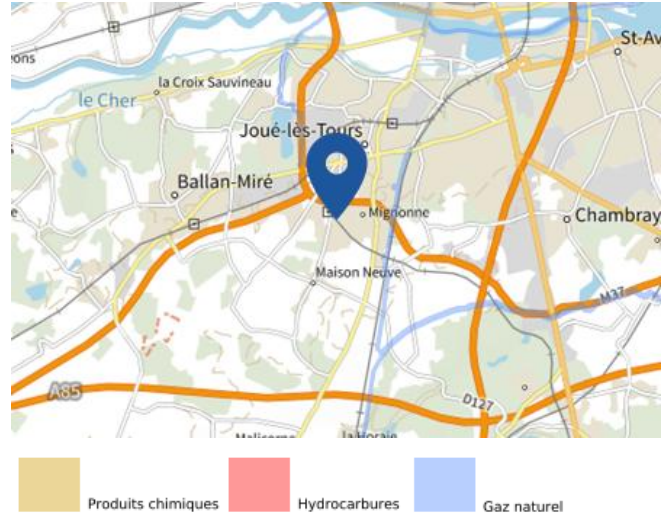
2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
HENRY SCHEIN FRANCE	Non Seveso
LE FOURNIL DU VAL DE LOIRE	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Joué-les-tours

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

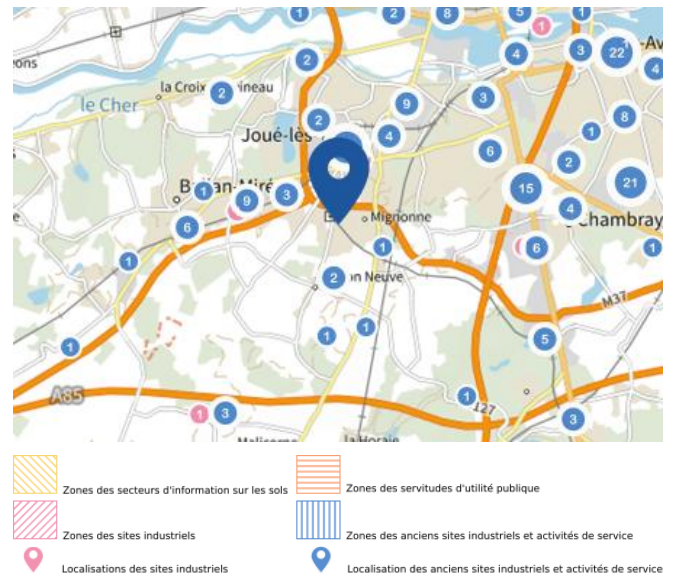
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Joué-les-tours

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.



SUP :

Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

2 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10700130	Glissement	Deviation du CD 37
10700131	Glissement	Rue Coteau

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

1 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
CENAA0002270	cave	commune de Draché

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000869901	TOTAL « Relais de Joué-lès-Tours »	En cours
SSP001269001	TOUR(S)PLUS (ex SMICTOM de la Billette)	En cours
SSP000512601	AS DECAPAGE	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

102 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4167806	NOUVELLE ATTITUDE	En arrêt	
SSP3826580	Stockage de véhicules usagés	En arrêt	
SSP3826540	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3826473	Station service, fonderie d'étain,	Indéterminé	
SSP3826385	Station-service	Indéterminé	
SSP3826336	Station-service	Indéterminé	
SSP3826335	Station-service	Indéterminé	
SSP3826334	Station-service	Indéterminé	
SSP3826294	Station-service	Indéterminé	
SSP3826219	Garage	Indéterminé	
SSP3826214	Garage	En arrêt	
SSP3826173	Station service	Indéterminé	
SSP3826170	Garage	Indéterminé	
SSP3826105	Goupilles fendues (fabrication de)	En arrêt	
SSP3825992	Station-service, garage	En arrêt	
SSP3825984	Fabrique de produits céramiques	En arrêt	
SSP3825978		En arrêt	
SSP3825974	Serrurerie	En arrêt	
SSP3825959	Fabrique d'articles de ménage et	En arrêt	
SSP3825947	Station-service	Indéterminé	
SSP3825930	Blanchisserie, teinturerie	En arrêt	
SSP3825896	Station-service, garage	En arrêt	
SSP3825892	Travaux publics	En arrêt	
SSP3825858		En arrêt	
SSP3825855	Fabrique de produits chimiques	En arrêt	
SSP3825846	Commerce de combustibles	En arrêt	
SSP3825830	Station-service	Indéterminé	
SSP3825827	Commerce de combustibles	En arrêt	
SSP3825773	Travaux publics	Indéterminé	
SSP3825772	Commerce en fers et métaux	En arrêt	
SSP3825763	Garage	En arrêt	
SSP3825754	Station-service	Indéterminé	
SSP3825751	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP3825741	Fabrique d'acétylène	Indéterminé	
SSP3825714	Décharge d'ordures ménagères	En arrêt	
SSP3825704	Fabrique d'accumulateurs	En arrêt	
SSP3825659	Station-service, garage	En arrêt	
SSP3825561	Station-service, garage	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3825293	Commerce de combustibles	Indéterminé	
SSP3825284	Carrosserie	En arrêt	
SSP3825274	Atelier de chaudronnerie, tôlerie	Indéterminé	
SSP3825239	Installations électriques, ex Fabrique de	Indéterminé	
SSP3825236		Indéterminé	
SSP3825226	Garage, ex station-service	Indéterminé	
SSP3825204	Tôlerie	Indéterminé	
SSP3825189	Ambulance	Indéterminé	
SSP3825185	Dépannage électroménager	En arrêt	
SSP3825171	Station service	Indéterminé	
SSP3825160	Atelier de bois	Indéterminé	
SSP3825154	Station service	En arrêt	
SSP3825146	Produits plastiques	Indéterminé	
SSP3825140	Atelier de peinture et vernis	En arrêt	
SSP3825084	Imprimerie	En arrêt	
SSP3825061	Garage	En arrêt	
SSP3825042	Atelier de matériaux plastiques	En arrêt	
SSP3825039	Station service	Indéterminé	
SSP3825037	Station service	Indéterminé	
SSP3825036	Station service	En arrêt	
SSP3825008	Centrale d'enrobage	En arrêt	
SSP3825004		Indéterminé	
SSP3825001	Station-service, garage	En arrêt	
SSP3824972		Indéterminé	
SSP3824810	Garage	En arrêt	
SSP3824809		Indéterminé	
SSP3824776		Indéterminé	
SSP3824762	Blanchisserie, teinturerie	En arrêt	
SSP3824628	Industrie du caoutchouc	Indéterminé	
SSP3824613	Station-service, garage	En arrêt	
SSP3824609	Carrosserie	En arrêt	
SSP3824557	Briqueterie	En arrêt	
SSP3824546	Garage	En arrêt	
SSP3824529	Atelier de chaudronnerie-serrurerie	Indéterminé	
SSP3824379	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3824378	Industrie du pétrole	En arrêt	
SSP3824329	Atelier de constructions mécaniques	En arrêt	
SSP3824255	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP3824189	DLI	En arrêt	
SSP3824052	Déchetterie	Indéterminé	
SSP3824035	Usine de Compostage	Indéterminé	
SSP3824030	Centre d'Enfouissement Technique de	Indéterminé	
SSP3823999	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3823997	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3823967	Travail du bois	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3823966	Travail du bois	En arrêt	
SSP3823963	Travail du Bois	En arrêt	
SSP3823959	Fabrique de pneus	Indéterminé	
SSP3823947	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3823940	Station-service	En arrêt	
SSP3823938	Usine transformation de produits	En arrêt	
SSP3823877	Travail des métaux	En arrêt	
SSP3823875	Transports	Indéterminé	
SSP3823861	Transports	Indéterminé	
SSP3823855	Dépôt produits chimiques	En arrêt	
SSP3823834	Entreprises vidanges	En arrêt	
SSP3823782	Station-service	En arrêt	
SSP3823764	Garage, tôlerie	En arrêt	
SSP3823737	Dépôt ferrailles	En arrêt	
SSP3823705	Peinture, commerce de gros de, ex	Indéterminé	
SSP3823689	Station service, garage des Trois Croix	Indéterminé	
SSP3823682	Garage, Transports	Indéterminé	
SSP3823596	Boulangerie	Indéterminé	
SSP596168	SMF SARL	En arrêt	Commerce de voitures et de véhicules



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle